

INTERVENTION PREALABLE AU CTP DU 14 JUIN 2011

Vous n'êtes pas sans ignorer que les agents de la DDT 82, pour la plupart, sont en action de boycott de Salsa !

Il nous semble de bon ton de le rappeler au cours de cette instance qu'est le CTP, ne serait-ce que parce que ce CTP comporte quelques points plus ou moins en rapport avec les motifs de cette action.

Pour mémoire la lettre pétition que les personnels de la DDT 82 vous ont adressée, monsieur le directeur, faisait état, notamment de :

1. la réalisation par la Direction d'un vrai état des lieux avec un calendrier réaliste et précis afin de:
 - définir une orientation concrète de la DDT à moyen terme,
 - justifier les modifications d'organigramme et les redéploiements des agents ;
2. des propositions de redéploiement du personnel par le biais d'une bourse aux postes induite par les conclusions d'un groupe de travail ou par des décisions collégiales administration/OS ;
3. la transparence des décisions de la direction (mutations, promotions,...) ;
4. aucune perte de revenus et de baisse de niveau de vie induits par les redéploiements ;
5. une réelle concertation des OS par le Préfet et le respect de ses engagements ;
6. une participation des OS dans les groupes de travail et la communication régulière des conclusions des groupes de travail régionaux ;
7. la transparence au niveau DREAL et IGAPS avec mise en place de concertation avec les OS.

Sur l'état des lieux, nous avons noté la bonne volonté de la direction au travers des groupes de travail DTA et ADS, de même pour notre demande de bourse aux postes.

Sur le point 3, la transparence des décisions de la direction, il nous semble qu'il y a encore des propositions de promotion dont nous prenons connaissance par des bruits de couloirs (ex : A. Roujean proposé à TPE) et d'autres, concernant les agents MAAPRAT dont nous ne savons toujours rien !

Pour tout le reste, nous jugerons sur les faits, bien que déjà, sur la concertation au niveau du préfet, nous avons cru comprendre que ce n'était qu'un « doux

rêve » qui n'entre pas dans le « SIIP » (Schéma intellectuel et idéologique préfectoral !).

Nous avons noté que le préfet communique sur les groupes de travail mutualisation, mais c'est tout ! Il attend de nous que nous donnions notre aval sur ses projets surtout parce que le SGG a bien recommandé de faire passer cette démarche dans les CTP des DDI et préfecture !

Nous allons voir, au cours de ce CTP, ce que nous allons faire.

Dans le cadre de la transparence, des groupes de travail, des évolutions en cours, les organisations syndicales, au cours d'une réunion avec vous le 8 avril 2011, vous aviez vivement incité à rencontrer l'ensemble des agents, ce que vous avez fait lors de l'AG des personnels au centre consulaire le 17 mai 2011.

L'idée était bonne, il y avait beaucoup de monde, tout, ou presque, était réuni pour que ce soit un moment utile !

Pas de chance ! ... le préfet a tout gâché par une « introduction » de 47 minutes où il a surtout répété 3 fois le même discours inutile sur le devoir des fonctionnaires, en s'adressant en plus surtout au directeur plutôt qu'à son auditoire qui était en face de lui et de plus avec une sono inexistante !

Le temps de faire la présentation des groupes de travail, il n'y avait plus de place pour les questions et les débats avec les agents (et non pas qu'avec les OS).

Nous regrettons aussi qu'il n'y ait eu aucune introduction sur la lettre pétition des agents qui n'était pas sans rapport avec leur présence dans cet amphithéâtre !

Quoi qu'il en soit, au jour d'aujourd'hui, l'action boycott Salsa continue à la DDT 82 (peut être nous direz-vous un mot sur votre façon de gérer le problème !) et ce ne sont pas les menaces à peine voilées du secrétaire général du MAAPRAT qui nous feront changer : ce monsieur nous expliquant que nous allons pénaliser la DDT 82 en agissant ainsi – comment pouvons-nous être plus pénalisés qu'actuellement ? – nous sommes curieux de savoir qui il va pénaliser quand la carte de France sera toute rouge !

Merci de votre attention